

## **Compte rendu du conseil municipal du 20 Janvier 2015**

### **Traitement eau potable : Avenant N°1 au marché de travaux « Société MSE »**

Le Conseil Municipal a accepté l'avenant proposé par la Société MSE d'un montant de 8 078.00 €HT relatif à l'équipement nécessaire à la mise en place de la télésurveillance du système de traitement des pesticides et du puit du Jas du Seigneur.

### **Construction d'un groupe scolaire : choix du fournisseur lot N°13 « photovoltaïque »**

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres.

La commission d'appel d'offres a été réunie en présence de l'architecte pour analyser les différentes propositions.

Après négociations et application des critères du dossier technique, l'entreprise ASTRE a été classée 1ère avec un montant de 38 900 €HT.

### **Construction d'un groupe scolaire : Avenant N°1 Marché de maîtrise d'œuvre « Société Biloba Architecture en date du 22 Décembre 2009 »**

Cet avenant a pour objet d'intégrer les études complémentaires demandées par la Maîtrise d'Ouvrage pour l'aménagement des accès et du parvis de l'école non compris dans l'offre de base

#### **Montant de l'avenant :**

Montant des travaux d'aménagement des accès et du parvis =	157 000.00 €HT
Taux de rémunération 9.00%	
Montant de l'avenant n°1 =	14 300.00 €HT

#### **Nouveau forfait de rémunération de la Maîtrise d'œuvre :**

Rémunération du marché initial =	139 500.00 €HT
Montant de l'avenant n°1 =	14 130.00 €HT
Nouvelle rémunération avec avenant n°1 =	153 630.00 €HT

### **Traitement Eau Potable : demande de subvention DETR 2015**

Suite à la rétractation de l'Agence de l'Eau permettant d'aider à financer la station de traitement de l'eau, Monsieur le Maire propose de solliciter auprès de l'Etat, une nouvelle fois la DETR pour l'année 2015 afin de combler le manque de financement.

### **Demande d'annulation de la redevance d'ordure ménagère 2014 d'un administré**

Annulation de la redevance d'ordures ménagères au titre de l'année 2014, d'une personne ne résidant plus sur la commune depuis le 30 août 2013.